



À l'attention de tous les affiliés de l'ISP

La justice fiscale nous permettra d'éradiquer la pauvreté et de résorber les inégalités

Journée mondiale des services publics – 23 juin 2014

Du sud au nord, les syndicats affiliés à l'Internationale des services publics collaborent par-delà les frontières pour mettre fin aux paradis fiscaux, à l'évasion fiscale et à la corruption, et pour instaurer des systèmes fiscaux progressifs disposant des moyens nécessaires et mis en œuvre de manière adéquate. La justice fiscale permet de financer les dépenses publiques pour l'intérêt commun, et contribue à l'autonomie économique des gouvernements locaux, régionaux et nationaux.

« La justice fiscale repose sur la justice sociale et la lutte contre les inégalités. La raison d'être de la justice fiscale est de redistribuer les richesses en finançant les services publics indispensables tels que les services de santé et d'éducation qui contribuent à éradiquer la pauvreté et les inégalités », a déclaré Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'ISP. « C'est en réformant les systèmes de taxation aux niveaux national, régional et international, ainsi qu'en éliminant les incitations fiscales contre-productives, que l'on pourra augmenter de façon notable les budgets des pays, permettant ainsi à ces derniers de financer le programme pour l'après-2015 et d'améliorer les services publics tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie, le logement, les transports et les initiatives de développement. »

« L'ISP exhorte l'ensemble de ses affiliés à faire pression sur leurs gouvernements respectifs afin de veiller à ce que les entreprises paient leur juste part de l'impôt pour les activités économiques qu'ils exercent au sein des juridictions nationales et régionales. Que ces entreprises se consacrent à l'extraction de pétrole, de gaz ou de minéraux, à l'installation d'usines ou à la vente de biens et services, ce sont les populations qui verront leurs besoins et leurs droits humains fondamentaux bafoués si nous ne veillons pas à ce que ces sociétés s'acquittent de la part d'impôts qui leur revient. Nous devons également nous atteler au problème du nivellement vers le bas des incitations fiscales et des politiques de concurrence fiscale à l'échelle régionale. »

Mme Pavanelli a souligné le fait que « nous travaillons en étroite collaboration avec les syndicats et nos partenaires de la société civile en vue de parvenir à une justice fiscale. La mobilisation des ressources intérieures, grâce à la mise en place d'une assiette fiscale progressive et solide, constitue la meilleure façon de donner à nos gouvernements les moyens d'élaborer un programme permettant d'améliorer les services publics et à contribuer au développement durable. »

Les Nations Unies ont désigné le 23 juin comme étant la Journée mondiale des services publics, en vue de « mettre à l'honneur ceux qui acceptent de se mettre au service de l'humanité, avec les

responsabilités que cela implique, et qui favorisent l'excellence et l'innovation dans les organismes publics ».

Et Rosa Pavanelli d'insister : « Nous ne pouvons soutenir le fait que cette année, la cérémonie de l'ONU commémorant cette journée se tienne en Corée du Sud, un pays où les droits des travailleurs/euses des services publics sont systématiquement bafoués et dans lequel le gouvernement refuse de respecter les Conventions et Recommandations de l'OIT. Quelle ironie de confier l'organisation de cet événement à un gouvernement qui est en fait en train de démanteler les services publics ! »

Si votre syndicat prévoit d'organiser des événements le 23 juin prochain en vue de célébrer la Journée mondiale des services publics, merci d'envoyer un courriel à l'adresse PSIWebUpdates@world-psi.org afin que nous puissions publier vos articles et vos photos.